

Rapport d'activité 2025



Aist89

PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL



A top-down view of a workspace. On the left, a laptop is partially visible. Next to it is a calendar for September 2018. Several pens (orange, green, blue) are scattered on the white surface. A person's hands are visible at the bottom, writing on a grid paper. Another person's hand is visible at the top right, holding a smartphone. A spiral notebook is also present. The right side of the image is overlaid with a green geometric shape containing the text.

01. Points d'actualité

01. Point d'actualité

Nouvelle classification dans la branche



Nouvelle classification des emplois

Mise en place d'une nouvelle classification

(ancienne classification depuis 2013)

Objectifs :

- Prendre en compte les évolutions de la profession
- Renforcer la visibilité des possibilités d'évolution professionnelle de nos professionnels

Nouvelle structure :

- Rattachement des emplois occupés avec les 30 emplois repères issus de la négociation
- Les 21 classes anciennes (1-21) deviennent 13 classes nouvelles (A-M)

Présentation aux instances et au personnel

Notifications individuelles : chaque salarié a reçu un courrier individuel indiquant son nouveau positionnement

01. Point d'actualité

La certification



Certification des SPSTI

La certification **SPEC 22-17** est née de la volonté de professionnaliser et d'harmoniser les actions des SPSTI :



Loi du 2 août 2021

Renforce la notion de prévention primaire au sein des entreprises



Décret 2022-653 du 25 avril 2022

Précise le contenu minimal obligatoire de l'offre de services rendus aux entreprises.



**REFERENTIEL : CERTIFICATION
AFNOR SPEC 2217**

La certification SPEC 2217 en bref :

- Elle atteste de **la qualité des services rendus** des SPSTI aux entreprises adhérentes
- Elle garantit que chaque SPSTI offre en contre partie de l'adhésion **une offre socle de services** :
 - Prévention primaire
 - Suivi individuel de santé
 - Maintien en emploi
- Elle valorise notre **engagement qualité**, notre capacité à proposer **des actions concrètes** pour améliorer la santé au travail.

Validation du 1^{er} niveau de certification

3 NIVEAUX À ATTEINDRE :



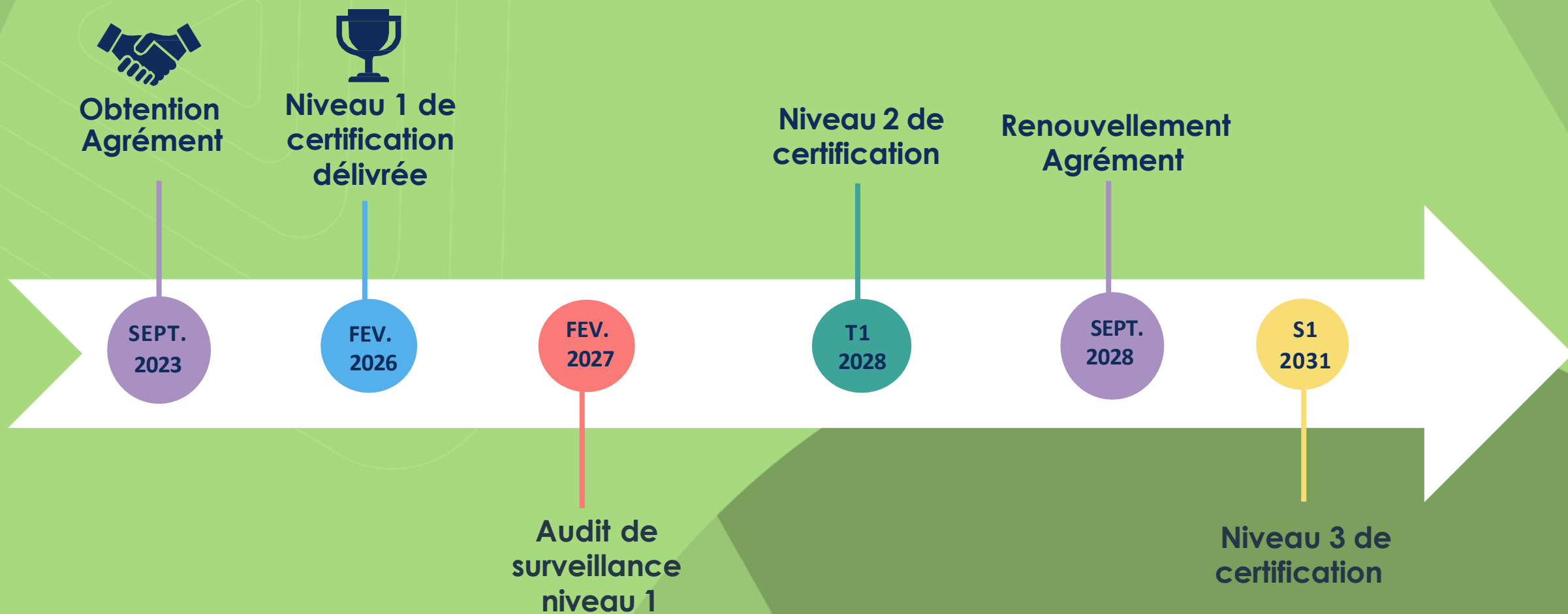
LE NIVEAU 1 « ENGAGEMENT »

Il correspond à une phase d'engagement des procédures par le SPSTI, par la mise en œuvre des moyens humains, organisationnels et fonctionnels que le service a déployés pour répondre aux exigences.



L'AIST89 a été **audité par QUALIANOR** les 24, 25 et 26 novembre 2025.
L'AIST89 a obtenu le **1^{er} niveau de certification** avec une non-conformité levée dans le délai fixé par la loi.

1^{er} niveau atteint, et après ?



02. Rapport d'activité 2025



2.1 Nos adhérents



Adhérents et salariés : nombre et répartition

5 873 adhérents

pour 55 168 salariés suivis

**82 % d'adhérents
de 1 à 10 salariés**

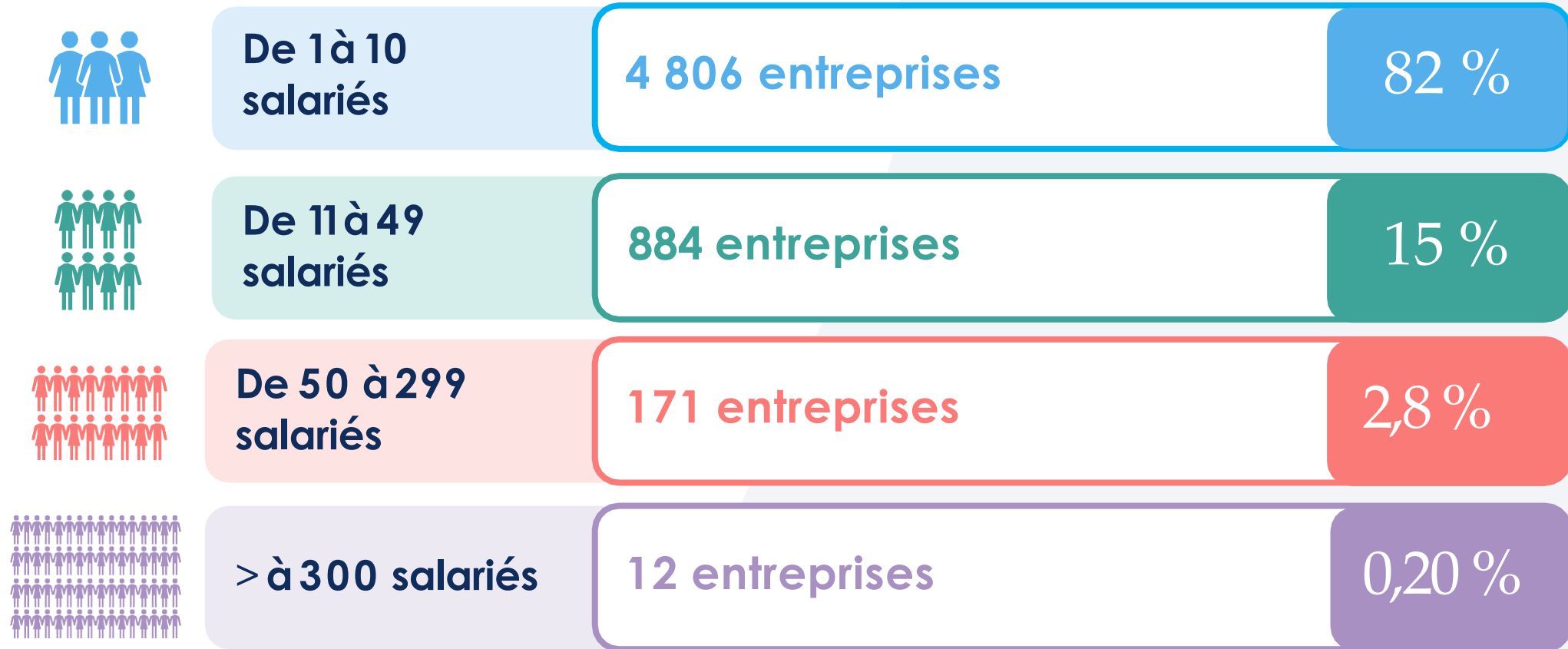
pour 24 % des salariés suivis

**3 % d'adhérents
de + de 50 salariés**

pour 40 % des salariés suivis



Entreprises et salariés : répartition par taille d'entreprise

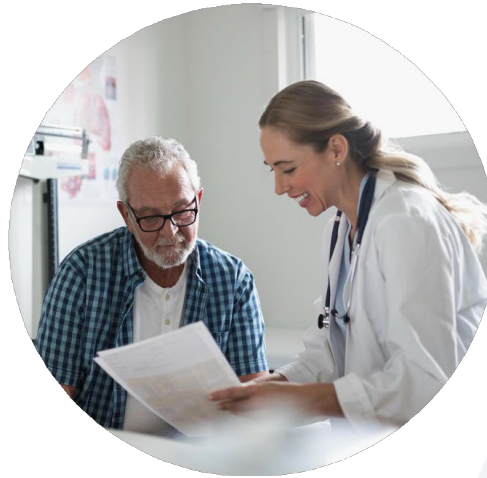


AU TOTAL : 5 873 entreprises

Principaux secteurs d'activité



29 %
Services



8 %
Médico Social



45%
Commerces
& Artisans



18 %
Industrie & BTP

2.2 Nos équipes



Nos équipes au 31/12/2025 : 61 collaborateurs

Métiers / Services / Pôle	Nombre ETP du service au 31/12/2025	Effectif du service au 31/12/2025	Nombre ETP du service au 31/12/2024
Pôle médical			
Médecin du travail, Médecin Collaborateur, Médecin PAE	11,51	14	9,15
Infirmier Diplômé d'Etat en Santé au Travail (IDEST) ou en formation	12,3	13	11,45
Assistante Médicale	13,9	14	10,5
Pôle prévention			
Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)	2,95	3	2,95
Conseillères en Prévention des Risques Professionnels (CPRP)	5,89	6	4,89
Autres : psychologue, formateur, responsable de pôle, chargé mission PDP	3,35	4	2,4
Sous Total pôles Médical - Prévention	49,9	54	41,34
Pôles Fonctions supports			
Direction	2	2	2
Service Qualité	1	1	1
Service Comptabilité, relation adhérent	2,7	2	2,7
Sous Total pôle fonctions Supports	5,7	5	5,7
TOTAL AIST89	55,6	61	47,04

Nos centres : compétence géographique



5 centres de proximité
1 siège social

2.3

Synthèse de l'activité des professionnels de santé



Synthèse de l'activité Santé au Travail

SUIVI DES SALARIÉS

55 168 salariés suivis

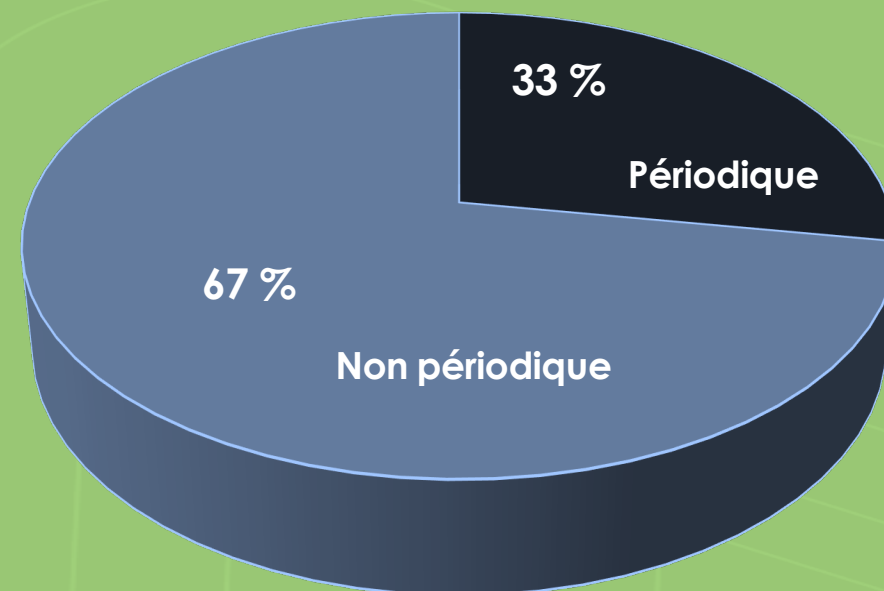
22 664 visites réalisées

LES INAPTITUDES

490 inaptitudes constatées représentent
2,16 % des visites réalisées



RÉPARTITION PAR TYPE DE VISITE



Effectifs suivis : 55 168 salariés

SI

Suivi Individuel

40 700

Salariés

74 % des salariés suivis

SIA

Suivi Individuel Adapté

5 706

Salariés

10 % des salariés suivis

SIR

Suivi Individuel Renforcé

8 743

Salariés

16 % des salariés suivis

Examens cliniques effectués

Nombre d'examens selon la nature des examens réalisés en 2025	Réalisés par un médecin	Réalisés par un infirmier	Total	Dont téléconsultations
Visites d'embauches	2 212	5 197	7 409	5
VIP Initiale	592	5 057	5 649	
Examen Médical d'embauche	1 620	140	1 760	
Visites périodiques	1 682	5 264	6 946	0
VIP Périodique	349	2 882	3 231	
Visite Intermédiaire SIR	34	2 382	2 416	
Examen Médical d'Aptitude périodique	1 299		1 299	
Visites de pré reprise	1 605	1	1 606	33
Visites de reprise	2 564	218	2 782	43
Visites à la demandes	3 628	248	3 876	0
Visite à la demande de l'employeur	746	248	994	
Visite à la demande du médecin du travail	1 789		1 789	
Visite à la demande du salarié	1 093		1 093	
Visite de cessation d'exposition aux facteurs de risques professionnels	2		2	
Visite de fin de carrière	7		7	
visite de mi-carrière	8	28	36	
TOTAL	11708	10956	22664	81

Enquête interne sur les inaptitudes



Stabilité des chiffres au fil des ans.



Population concernée : légère prédominance féminine, âge > 40 ans, faible niveau d'étude, métiers peu qualifiés.

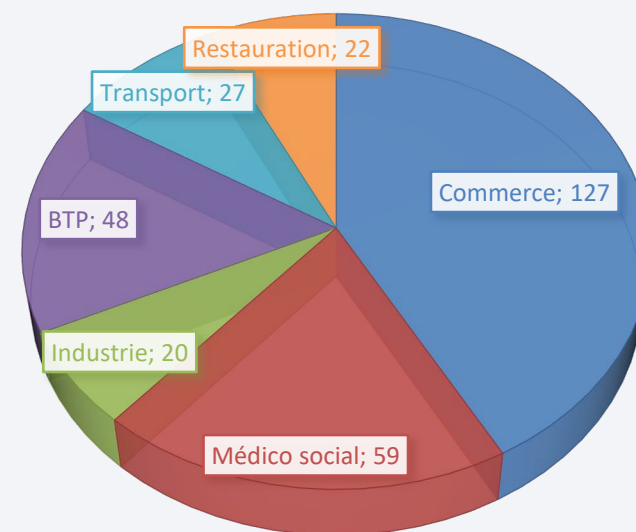


Augmentation des actions de **prévention de la désinsertion professionnelle** = 1 des 3 axes de l'offre socle des SPSTI.

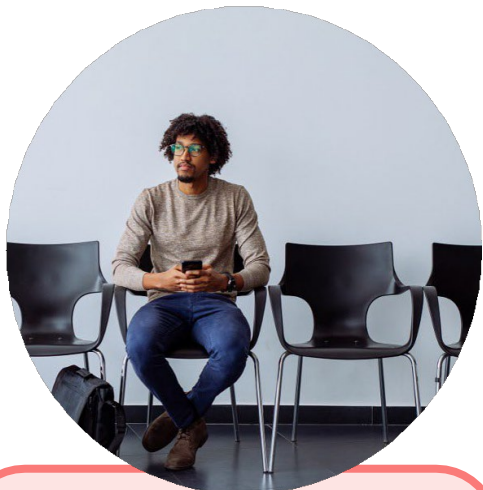
Nombre d'inaptitude



INAPTITUDE / TYPOLOGIE D'ENTREPRISE



Actions de maintien en emploi Prévention de la désinsertion



2 639

aménagements
de poste



3 490

orientations vers un
autre professionnel
de santé



315

orientations vers un
partenaire extérieur
(Cap emploi, MDPH, service
social,...)



283

orientations vers la
cellule PDP

2.4

Les actions en milieu de travail

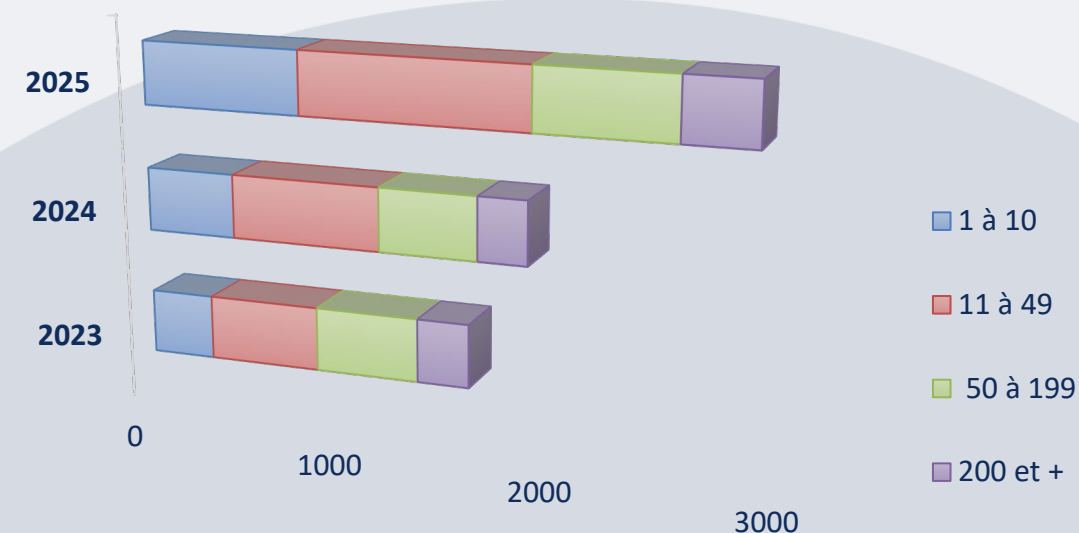


Actions en Milieu de Travail

783
adhérents
bénéficiaires

Type d'action	Nombres
Etude de poste	775
Fiche d'entreprise	393
Visite d'entreprise	242
Sensibilisation	134
Métrologie	119
Participation aux CSE	116
Action en lien avec psychologue	74
Entretien de liaison	74
Analyse FDS	50
Analyse ergonomique	49
formation SST	15
Aide à l'élaboration du DUERP	14
Autre	35
Total	2016

Nombre d'AMT réalisées selon taille de l'entreprise



Les Fiches d'entreprise



FICHE D'ENTREPRISE
outil de suivi de l'impact de la loi sur la santé au travail

ENTREPRISE/ADRESSE

Entreprise établie le : Par :
Adressée le : Par :
Médic du Travail :
Adresse :
N° Adhèrent :
Code Nat :

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

Date de création :
Activité :
Téléphone :
@
Personne rencontrée :
Fonction :
Convention collective :
CHSCT :
DE :
Délégation de travail :

Statistiques du personnel

	CDI	CDD	Statut	Autres	TOTAL
Hommes					
Femmes					
TOTAL					

Travailleurs handicapés :
[les chiffres publiés au sein de l'entreprise](#)



26 744
salariés concernés
soit **48 %** de
l'effectif suivi



74 %
des entreprises
concernées
sont des TPE

1 351
fiches d'entreprise
existantes



393
fiches réalisées et
mises à jour en 2025

Actions de sensibilisation





Actions en milieu de travail de la psychologue du travail



271

**Entretiens
individuels**



28

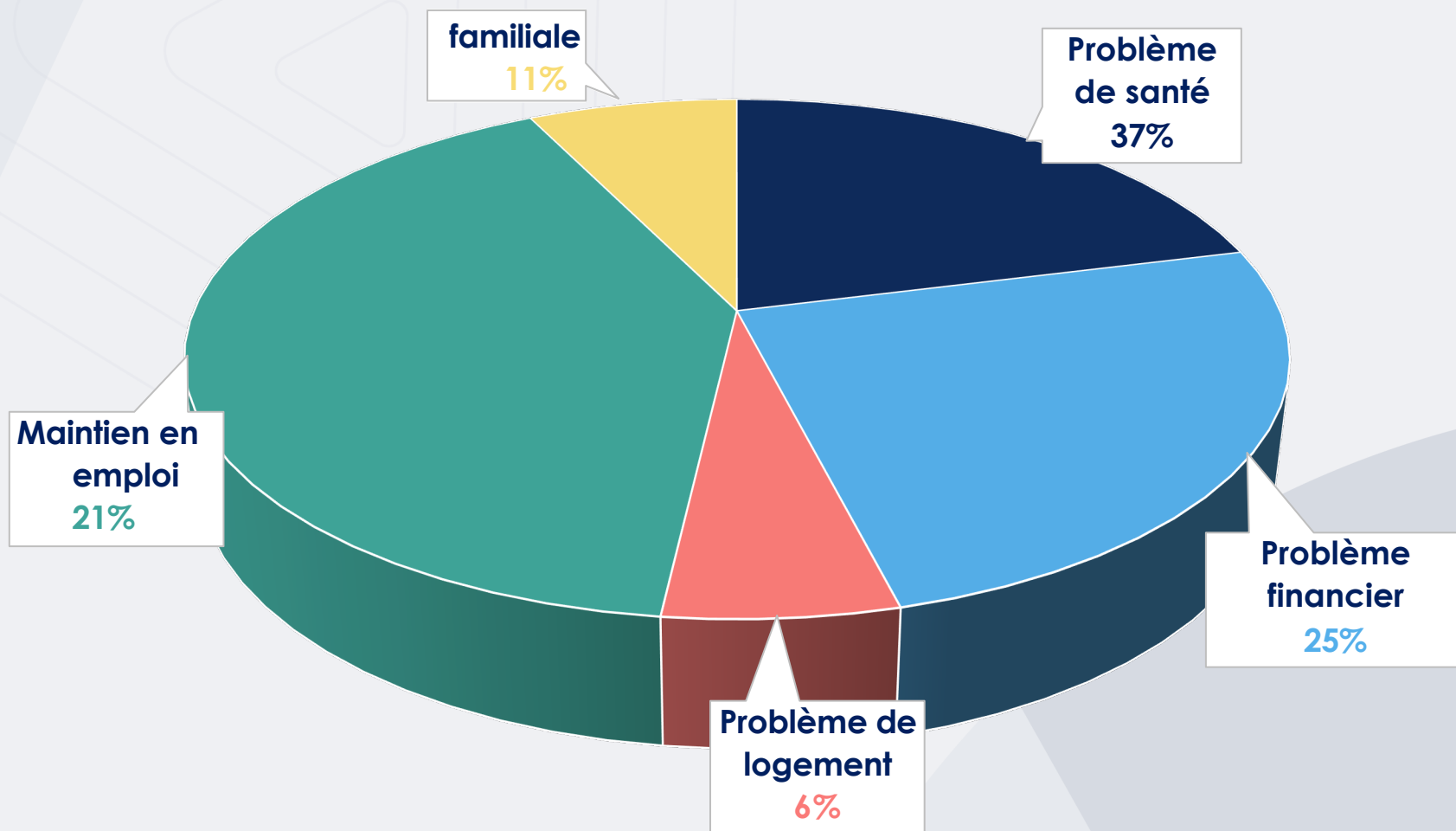
**Démarches
collectives**

Sensibilisation RPS

Accompagnement
DU sur évaluation RPS

Action QVCT

Accompagnement social



168
entretiens réalisés

129
salariés accompagnés

40%
des salariés ont entre
50 et 60 ans

Formations SST

Sauveteur secouriste du travail



FORMATION S

Formations
Initiales (FI) :

57 salariés formés
(10 sessions)

Mise à jour des
compétences (MAC) :

150 salariés
(18 sessions)

TOTAL : 207 Salariés

SENSIBILISATIONS

- Sensibilisation “**Gestes et postures**”

TOTAL : 232 Salariés

2.5

La cellule de la prévention de désinsertion professionnelle



Création fin 2022 ==> exigence réglementaire depuis réforme 08/2021

Au départ médecin coordonnateur + 2 IDEST + 1 IDEST avec spécialisation psychologie du travail

==> exigences de la certification / rédaction de procédures internes et analyse du besoin

Composition actuelle

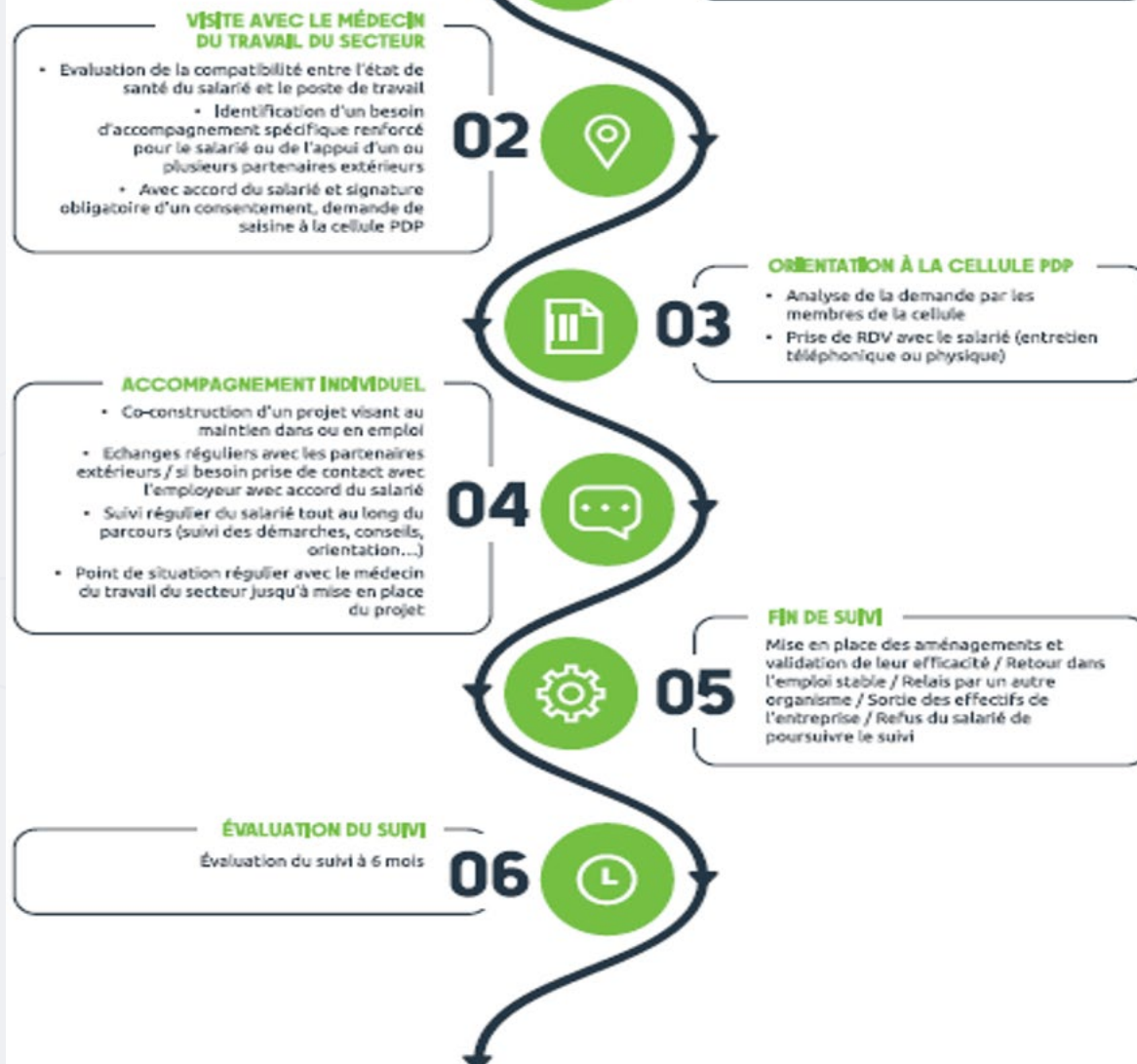
- Médecin coordonnateur
- IDEST
- Psychologue du travail
- Assistante administrative
- Chargée de mission

Au besoin = assistante sociale (As.SIC) et ergonomiste

Les Missions de la cellule PDP

- ▶ Repérer précocement les situations individuelles à risque
- ▶ Evaluer la situation médico-socio-professionnelle
- ▶ Proposer des solutions de maintien en emploi
- ▶ Accompagner le salarié et l'employeur
- ▶ Coordonner les acteurs du maintien en emploi
- ▶ Mener des actions collectives de prévention

Parcours du salarié suivi par la cellule PDP

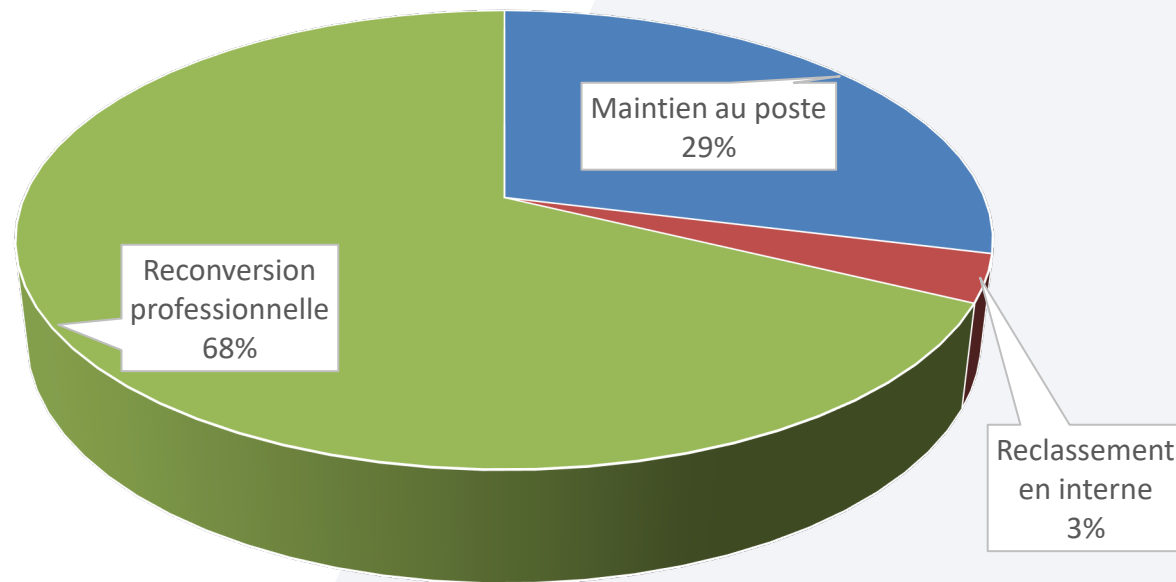


Bilan 2025 – suivi individuel

283 orientations ==> dont 180 clos (05/2026)

Délai moyen entre alerte cellule et prise en charge par la cellule PDP = **18,3 jours**

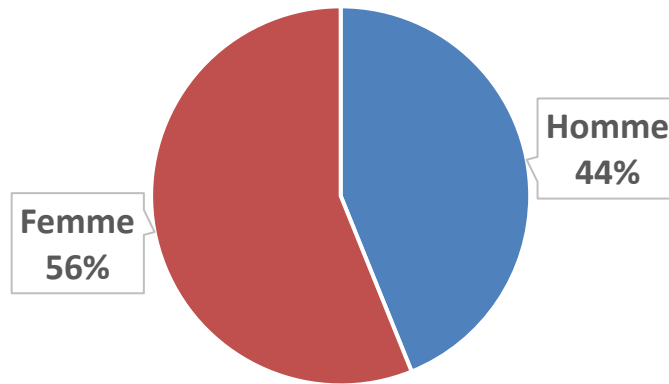
Objet de la demande d'orientation 180 dossiers clos



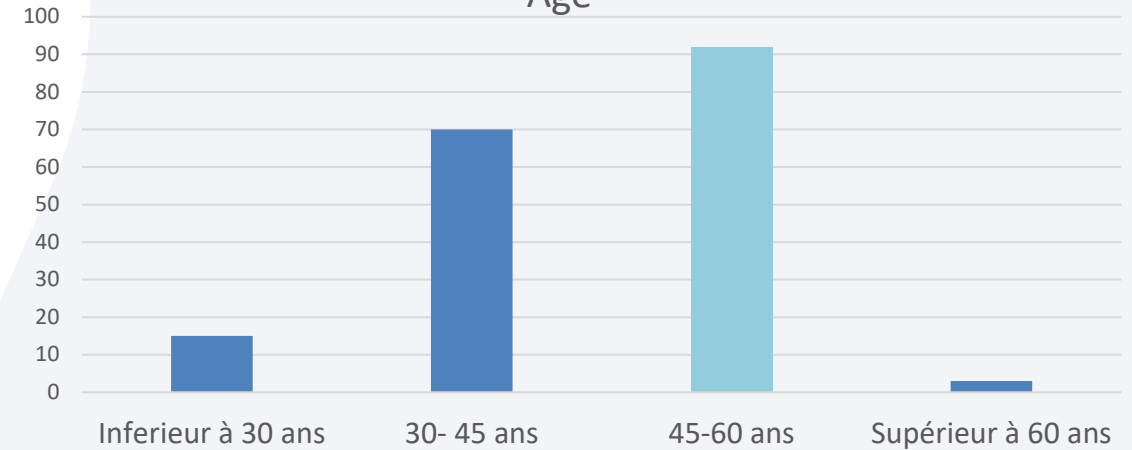
Bilan 2025 – suivi individuel

TYPOLOGIE (180 dossiers clos)

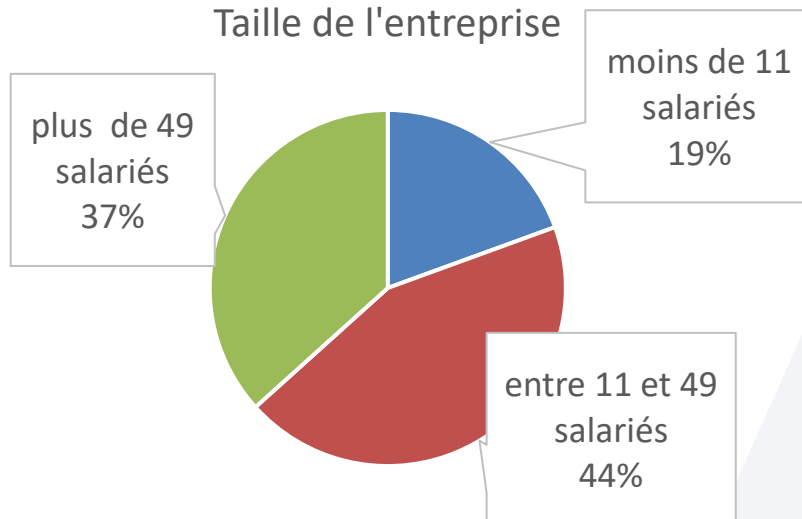
Sexe



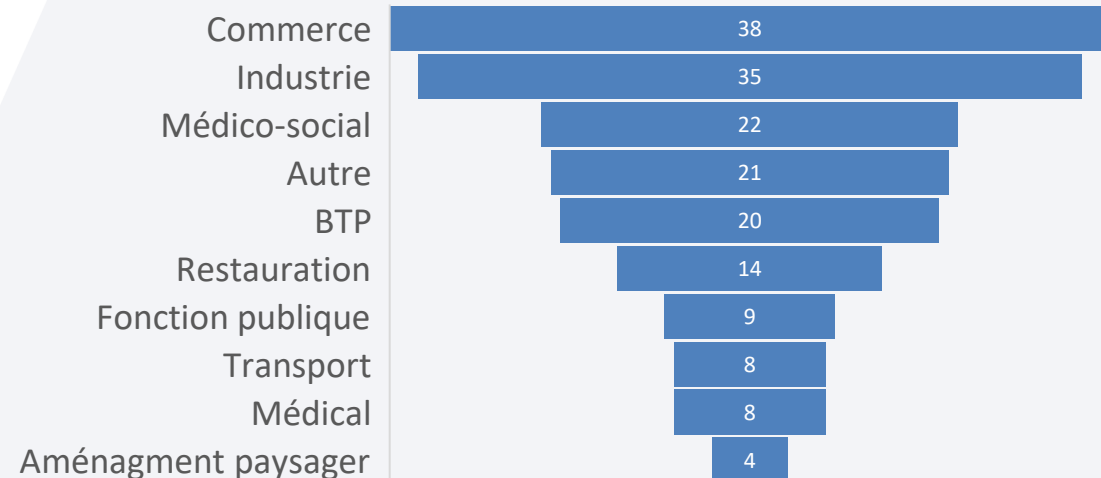
Age



Taille de l'entreprise

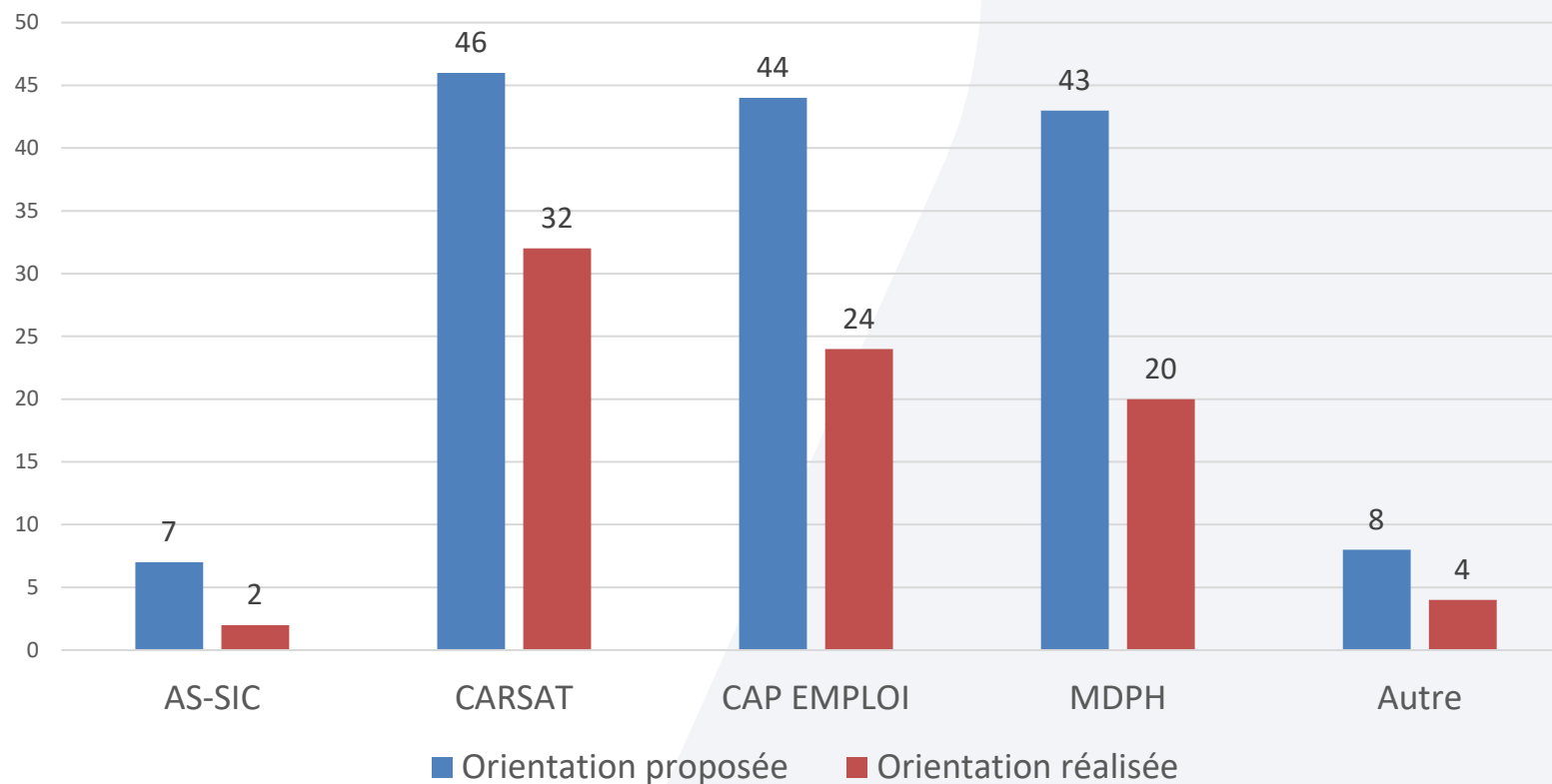


Secteurs d'activité



Bilan 2025 – suivi individuel

Les orientations vers les partenaires (180 dossiers clos)



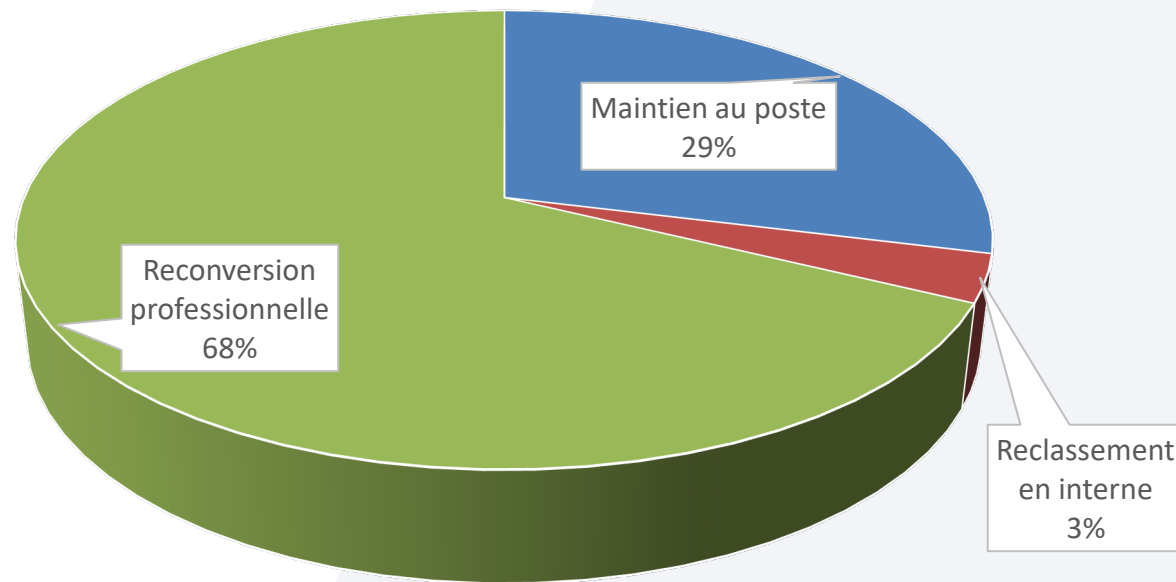
Non comptabilisé = les suivis déjà en cours (ex : Assistante sociale + RQTH)

Bilan 2025 – suivi individuel

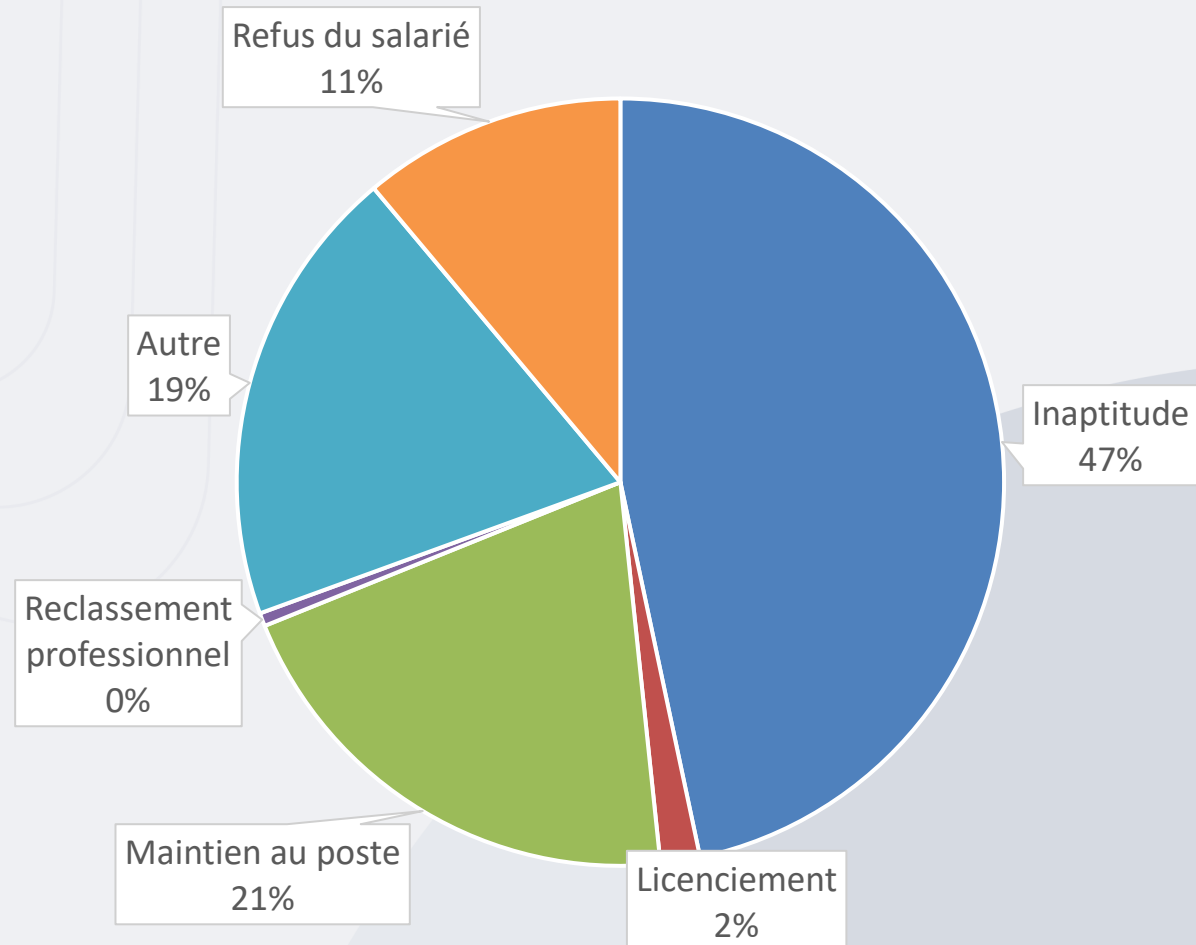
283 orientations ==> dont 180 clos (05/2026)

Délai moyen entre alerte cellule et prise en charge par la cellule PDP = **18,3 jours**

Objet de la demande d'orientation 180 dossiers clos

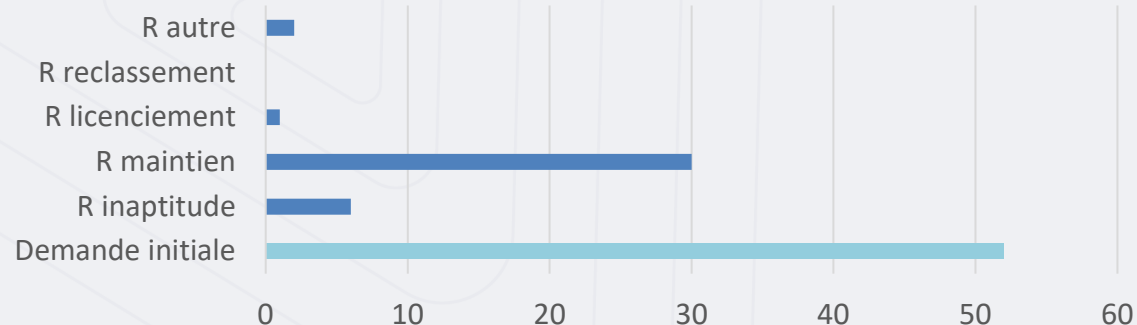


Conclusion à la clôture des dossiers

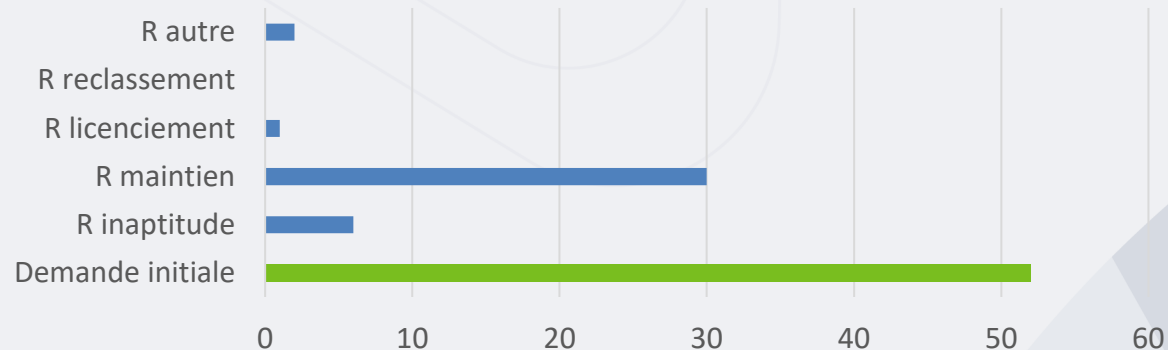


Ecart entre la demande initiale et le résultat final

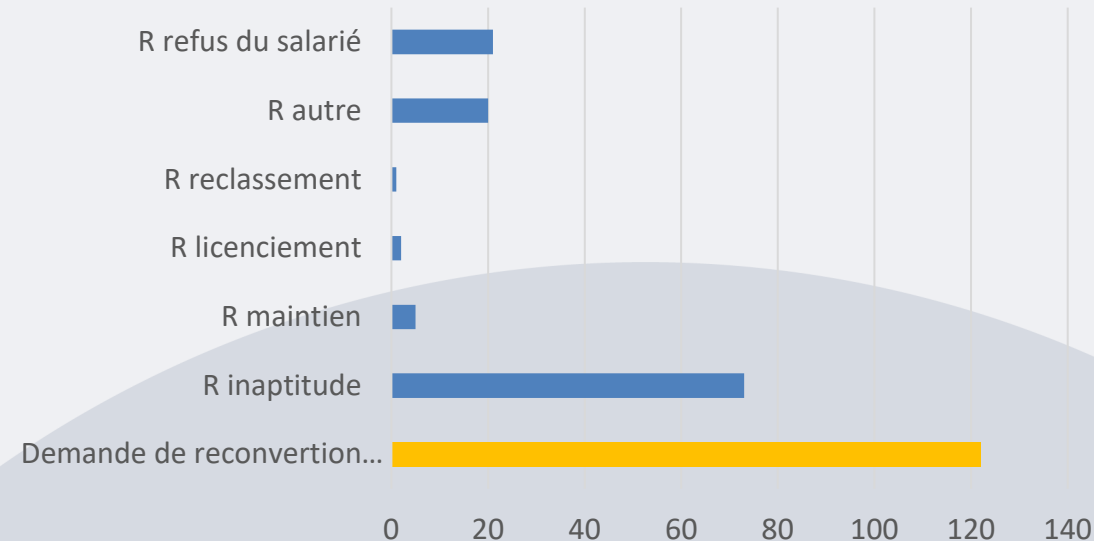
Demande initiale maintien en emploi



Demande initiale reclassement en interne



Demande initiale reconversion professionnelle



A plus de 50% = objectif initial réalisé ou cohérent

Arrêt/non en arrêt/ visite de pré-reprise

180 dossiers dont :

40 personnes non en arrêt → 55% de maintien en emploi

140 personnes en arrêt → Plus de 56% d'inaptitude et seulement 11% de maintien en emploi

Ecart moyen entre la date d'arrêt et le 1^{er} RDV de pré-reprise → 6,3 mois



- Ecart moyen lors d'une inaptitude
- Ecart moyen lors d'un maintien dans l'emploi

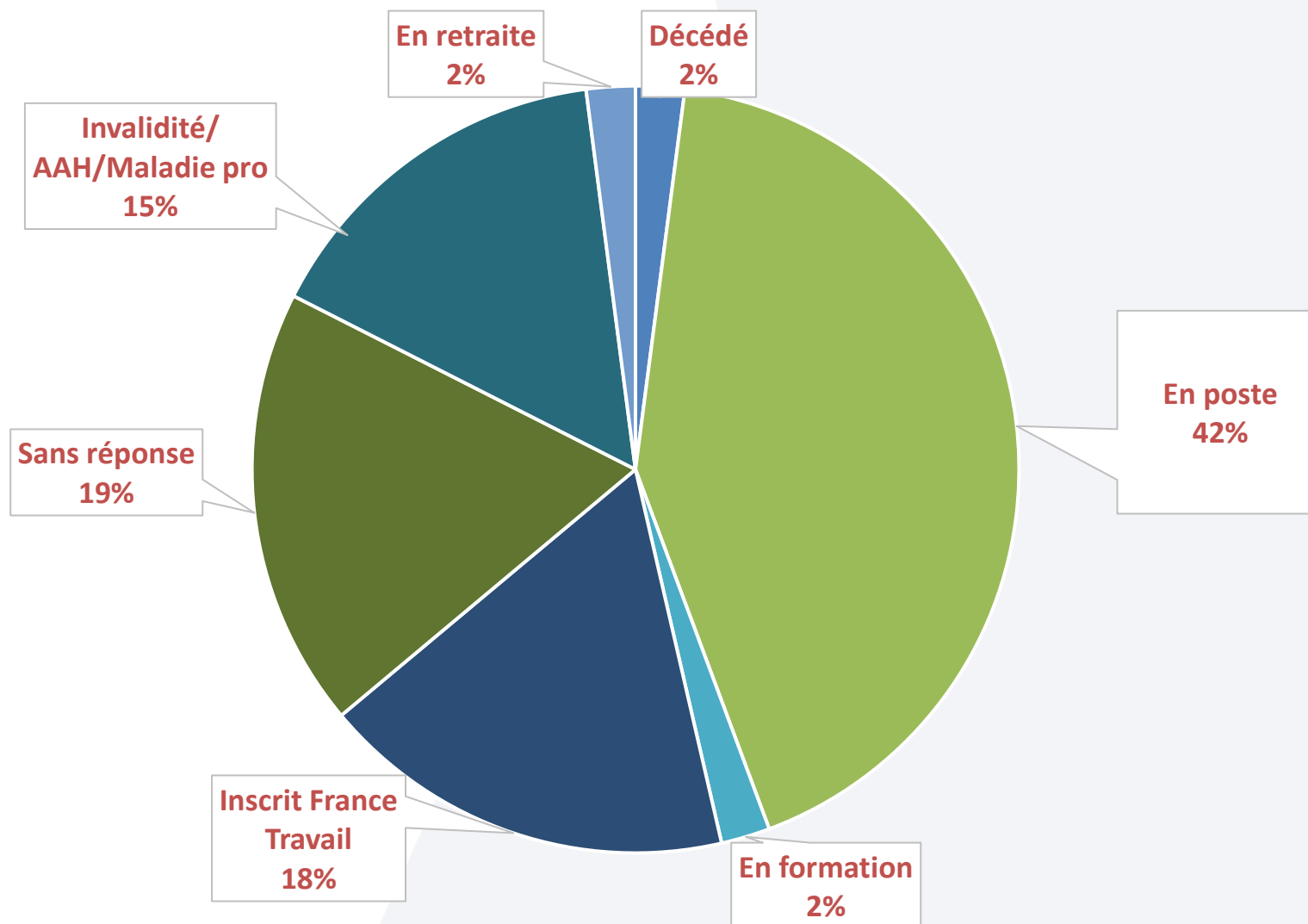
→ 6,5 mois

→ 4,5 mois

Constat: Prévoir les visites de pré-reprise plus rapidement

=> Eviter la rupture dans le parcours

Et Après !!! Suivi à 6 mois



Bilan année 2025 – actions collectives

Réunions CAP emploi = présentation CAP emploi pour RQTH ou en cours ou conseillé ++

- Auxerre 5 (28 salariés)
- Tonnerre 4 (16 salariés)
- Joigny 4 (11 salariés)
- Avallon 3 (4 salariés)
- Saint Florentin 7 (35 salariés)
- Toucy 0

P'tit déj 17/06/2025 = présentation cellule / présentation outils / présentation cas concrets et parcours

- 14 adhérents / 19 présents
- questionnaires satisfaction (18) = 100% très satisfait à satisfait

Journée CPAM 27/11/2025 = embauche d'un salarié ==> AT ==> démarches PDP

- Urssaf – Carsat – Assurance maladie – AIST89
- 45 employeurs présents

Accompagnement d'une entreprise "retour après arrêt long"

***Merci de votre
attention***

17 Bis avenue de la Puisaye - 89000 AUXERRE

www.aist89.fr

03.86.72.07.55

